



## Comité Directeur Procès-verbal de réunion

07/11/2016

Comité des Deux-Sèvres  
Parthenay

Président de séance : Vincent LORIOU

Membres du Comité Directeur	Qualité	Présent	Absent	Excusé	Vote
BEGUIER Jean-Noël	Membre coopté	1			Non
BRISSET Jacques	Secrétaire Général Adjoint	1			oui
DEBORDES Joël	Membre	1			oui
CHEVALIER Patrick	Membre	1			oui
FLEURY Christophe	Trésorier Général	1			oui
GANDREUIL Benoit	Membre	1			oui
GOLAB Fabien	Membre	1			oui
GUILLOTEAU Jean-Marc	Membre	1			oui
GUILLOTEAU Patrice	Membre coopté	1			Non
GUITTON Baptiste	Membre	1			oui
LORIOU David	Membre coopté	1			Non
LORIOU Vincent	Président	1			oui
MARTINE Patrick	Trésorier Général Adjoint	1			oui
SOULARD Daniel	Secrétaire Général	1			oui
TRILLET Christophe	Vice-Président	1			oui

Vincent LORIOU ouvre la réunion à 20h00 et remercie tous les élus pour leur présence à ce 3<sup>ème</sup> comité directeur de la nouvelle mandature et souhaite un travail collégial, cohérent pour le bien du tennis de table en Deux-Sèvres. Vincent LORIOU souhaite la bienvenue à Jean-Noël BEGUIER et David LORIOU au sein du comité directeur.

Il présente la liste des membres excusés

Le nombre de voix représentées permet de délibérer valablement (12 voix / 12, quorum 4/ 12).

Jean-Noël BEGUIER, Patrice GUILLOTEAU et David LORIOU, étant membres cooptés, participent aux différents débats avec voix participative et non délibérative (pas de droit de vote).

### Approbation de l'ordre du jour

Le président expose l'ordre du jour et précise que les éventuelles informations ou questions diverses complémentaires seront abordées en fin de réunion. L'ordre du jour est approuvé par les membres présents.

Validation du compte rendu du comité directeur du 12 septembre 2016
---

Daniel SOULARD, Secrétaire Général du comité, demande si des observations ou modifications doivent être apportées sur le compte rendu du comité directeur du 12 septembre 2016. Daniel SOULARD soumet ce dernier au vote.

Un vote est effectué : 12 pour, 0 contre, 0 abstention



## Comité Directeur Procès-verbal de réunion

07/11/2016

Comité des Deux-Sèvres  
Parthenay

### Commission

Le comité directeur a validé par un vote à bulletin secret, la nomination de M. CREON Samuel, du club de Chatillon sur THOUET, comme membre de la commission du critérium fédéral et du Grand Prix jeunes.

Un vote est effectué : 12 pour, 0 contre, 0 abstention

Vincent LORIOU a rappelé aux différents responsables de commissions de compléter les commissions et que ces commissions pourront être ouvertes à des membres extérieurs au comité directeur.

### Ping Tour 2017

Vincent LORIOU fait un bref état des lieux pour le Ping Tour 2017 et de son organisation.

Les dates retenues sont du 12 juillet au 23 juillet 2017 en lien avec le Club du PPC Parthenay.

Le comité départemental des Deux-Sèvres fera appel au Matériel de la ligue Nouvelle-Aquitaine et du Ping Pong Club Parthenaisien ainsi qu'à celui de la FFTT (l'Arche gonflable) et des partenariats avec le comité départemental Handisport et Sport adapté.

- Il en ressort que le comité doit :
- faire des réparations et des achats de remplacements (raquettes, balle..) ;
- une étude financière devra être faite avec précision ;
- inscrire les frais de transport aller-retour de l'Arche fédérale au BP ;
- faire la demande pour la Dotation FFTT (goodies, banderoles, flyers, ..) ;
- faire la demande pour le matériel de la ville de Parthenay et de la Communauté de Communes (baraque, barrières, etc) ;
- faire une communication importante vers les clubs deux-sévriens ainsi que vers les médias (journaux et radio) ;
- faire appel à des bénévoles de clubs des Deux-Sèvres ainsi que des membres du comité départemental.
- Prévoir des animateurs non-joueurs pour l'accueil
- Avoir une directive claire et précise pour la communication « grand public ».

### Complémentaire Santé pour les salariés

Vincent LORIOU fait état de l'avancement de la complémentaire santé pour les salariés qui devait être faite depuis janvier 2016.

Des contacts avec le Crédit Mutuel océan ont été pris afin de voir la meilleure offre possible. Vincent LORIOU rappelle l'urgence de ce dossier afin de se mettre en conformité avec la loi et à la demande du CDOS 79 qui effectuera dès janvier 2017, les feuilles de paie des salariés.



## Comité Directeur Procès-verbal de réunion

07/11/2016

Comité des Deux-Sèvres  
Parthenay

### Situation Financière

Christophe FLEURY, Trésorier Général fait état du compte de résultat et du bilan financier 2015-2016. Il en ressort un déficit définitif de 7081 €uros (cela est dû entre autre à la baisse des subventions, aux charges de personnels importantes).

Le compte de résultat est soumis au vote du comité : 12 pour, 0 contre, 0 abstention

Le bilan financier est soumis au vote du comité : 12 pour, 0 contre, 0 abstention

Christophe FLEURY fait un état des finances au jour d'aujourd'hui et de la perspective en fin d'année. Il en ressort que de nouveau cette année, le comité serait en déficit structurel de 7 000 à 10 000 euros.

Les moyens devront être mis en œuvre afin de ne pas rogner d'avantage notre marge de manœuvre qui devient de plus en plus étroite et notamment du fait des baisses des subventions (- 44% sur la subvention du conseil départemental) et de nos charges salariales qui représentent encore environ 72% des charges d'exploitation.

### Commission des finances et moyens du comité

Patrick MARTINE fait état des 3 réunions effectuées au mois d'octobre de la commission des finances et notamment sur les scénarii envisagés pour la fin de l'olympiade.

- Analyse de la situation économique du comité depuis 6ans (2011-2017) avec notamment :
  - o Baisse du nombre des licenciés depuis 2002 ;
  - o Baisse du nombre de clubs ;
  - o Baisse des subventions ;
  - o Comité déficitaire depuis 2012 de manière structurelle ;
  - o Augmentation des tarifs licences pour compenser la baisse des licenciés ;
  - o Augmentation de la masse salariale.
- les scénarii envisagés
  - o Compte tenu d'un déficit structurel, construction d'un projet avec des recettes de long terme et des actions annuelles :
    - Développer les activités :
      - Atteindre un chiffre d'exploitation de 110 K€ ;
      - Nos activités et prestations doivent représenter 75% du budget (licences, prestations).
    - Organiser le comité en Interne de manière plus efficace :
      - Administratif à structurer et Réorganisation du comité pour permettre de faire des gains de productivité dans la gestion du comité et dans l'équipe salariale (revoir les missions, l'efficacité des actions, la répartition des tâches, les relations et l'image du comité avec les clubs, comptes analytiques, communication, etc...);
      - Gains de 200h de productivité permettant un réel développement ;



## Comité Directeur Procès-verbal de réunion

07/11/2016

Comité des Deux-Sèvres  
Parthenay

- Présence renforcée du comité (salariés et élus) auprès des clubs (heures d'interventions auprès des clubs, nouvelles tâches ou activités valorisées, renforcement des partenariats, simplification des tâches et répartitions en interne du comité, etc...).
- Travailler sur l'augmentation de licences et révisions des tarifs en lien avec le plan de développement.
- Pour couvrir certains risques et volonté de développement il est nécessaire d'avoir une marge supplémentaire (environ 5%).
- Effort de gestion financière devra être fait au vu des baisses des subventions du CNDS et du Conseil départemental des Deux-Sèvres ainsi que du manque de partenariat privé.
- Communication financière plus importante et organisée.

☒ Ceci pour organiser une stratégie financière sur l'olympiade permettant de maintenir l'emploi et la structure actuelle du comité

### Informations et Questions diverses

#### - Conventions :

Vincent LORIOU indique

- que la convention avec le club de Niort TT, pour la mise à disposition de la salle et des salariés du club a été signée par le club et par le comité départemental. Cette dernière est effective depuis le 20 octobre 2016.
- que la convention signée le 01 septembre avec la ligue a été dénoncée par l'ancien Vice-Président de la ligue, par le trésorier de la ligue ainsi que par le nouveau Président de la Ligue Poitou-Charentes via la Fédération Française de tennis de table pour les raisons suivantes :
  - que les montants de la dite subvention ont été majorés en dehors de la norme, ce qui s'apparente à un acte de gestion non courante, non permis par l'article 10 du traité de fusion.
  - que le vote du 30 septembre 2016 est non conforme, les présidents des comités départementaux n'y ont pas participé, en effet ils n'ont pas été comptabilisés, alors qu'ils ont le même droit de vote que les membres élus du Comité directeur selon l'article 7.1 des statuts de la ligue.
- Le comité directeur a donné son aval au Président du comité afin de signer la nouvelle convention avec la ligue Poitou-Charentes de tennis de table.

#### - Assemblée générale de la Fédération :

Patrick CHEVALIER a représenté le comité des Deux-Sèvres lors de l'assemblée générale de la fédération le 6 novembre 2016.

Patrick CHEVALIER indique :

- que le nouveau règlement intérieur et nouveaux statuts ont été votés à l'unanimité des membres présents ;
- que la tarification des licences va augmenter de 2,5% ;
- qu'une autosatisfaction a été faite par le Président fédéral et le DTN concernant le résultat championnat d'Europe Seniors.



## Comité Directeur Procès-verbal de réunion

07/11/2016

Comité des Deux-Sèvres  
Parthenay

- Lotos :  
Daniel SOULARD indique que le comité des Deux-Sèvres organisera un loto le 24 juin 2017 à Chatillon sur Thouet et le 25 juin 2017 à Secondigny. Le comité directeur donne son accord pour l'organisation et il demandé la mobilisation des membres du comité directeur.
  
- Championnat par équipes loisirs :  
Patrick CHEVALIER et Daniel SOULARD informent le comité directeur des doléances de certains clubs concernant le fait que les licenciés traditionnels ne peuvent plus jouer en championnat loisir. Cela concernerait 6 clubs sur 12.  
Après discussion, il a été décidé que pour la première phase les licenciés traditionnels seraient acceptés à condition que le classement ne soit pas supérieur à 500 points.  
Un courrier sera envoyé à tous les clubs du championnat Loisir
  
- Grand Prix Jeunes :  
Daniel SOULARD indique que le deuxième tournoi du Grand Prix Jeunes s'est déroulé avant le top 8 jeunes. De ce fait, Daniel SOULARD demande au comité directeur de bien vouloir autoriser la modification du nombre de points.  
Le comité directeur accepte cette modification à l'unanimité.
  
- Comités directeurs :  
Les dates des prochains comités directeurs :  
lundi 16 janvier 2017 - lundi 13 mars 2017 - lundi 3 avril 2017 - lundi 15 mai 2017  
  
La date de la réunion des clubs est le vendredi 06 janvier 2017  
  
La date de l'Assemblée générale est fixée au samedi 17 juin 2017

Fin de la réunion à 23h00.

Le Président  
Vincent LORIOU

Le Secrétaire Général  
Daniel SOULARD